

DÉPARTEMENT  
ILLE-ET-VILAINE  
ARRONDISSEMENT

COMMUNE :  
SAINT-SULPICE-LA-FORÊT

Toutes les communes

RENNES

EPCI à fiscalité propre :

RENNES MÉTROPOLE

# TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

19

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	HUAUMÉ Yann	19	OUI
2	Première adjointe	Mme	BELHADE Odile	19	
3	Deuxième adjoint	M.	PICARD Yves	19	
4	Troisième adjointe	Mme	LEMARCHAND Laurence	19	
5	Quatrième adjoint	M.	VIVIER Quentin	19	
6	Cinquième adjointe	Mme	LE PICHON Héloène	19	
7	Conseillère municipale	Mme	DOREL Soizic	561	
8	Conseiller municipal délégué	M.	LE BITTER Hervé	561	
9	Conseillère municipale	Mme	TEXIER-GUINARD Ghislaine	561	
10	Conseillère municipale déléguée	Mme	LOYER Laurence	561	
11	Conseillère municipale	Mme	HABASQUE-VAGNEUR Anne	561	
12	Conseiller municipal	M.	ABGRALL Jean	561	
13	Conseillère municipale	Mme	TIREAU Marie-Béatrice	561	
14	Conseillère municipale déléguée	Mme	LIARD Emilie	561	
15	Conseiller municipal délégué	M.	DEVARIEUX Alain	561	
16	Conseiller municipal	M.	DESNÉ Alexis	561	
17	Conseiller municipal délégué	M.	ANFRAY Thomas	561	
18	Conseiller municipal	M.	LACOLLEY Ferdinand	561	
19	Conseiller municipal délégué	M.	ANGER Antoine	561	

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,  
À SAINT-SULPICE-LA-FORÊT, le 25 MARS 2026

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

